



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COLLOQUE DU CRIES ÎLE DE FRANCE  
21 JUIN 2022**

# **APPRENTISSAGE DANS LE SUPÉRIEUR UNE MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE**

# Sommaire

- 1. Les étudiants en apprentissage**
- 2. L'insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle et de master**
- 3. Le dispositif à venir pour mesurer l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur**

# Forte progression des étudiants en apprentissage

- Un nombre d'apprentis en **très forte progression**

- +125% en 5 ans, +163% depuis 2011 en France
- + 95% en 5 ans, +121% depuis 2011 en Ile de France

*Avec une diminution importante des contrats de professionnalisation*

- Qui **se développe plus fortement au-delà des BTS, mais moins en Ile de France qu'en France**

- La part des BTS dans les étudiants en apprentissage a baissé de 11 points entre 2011 et 2020 (34%)
- Elle est baissé de 5 points en Ile de France, seulement les dernières années (24% en 2020)

En 2020, 323 300 étudiants en apprentissage en France (11,2% des étudiants)

91 2000 étudiants en apprentissage en Ile de France (12,1% des étudiants)

# Forte progression des étudiants en apprentissage

- Etudiants en apprentissage en licence professionnelle
  - 30 200 en 2020-2021, +143% depuis 2011 en France  
9% des étudiants en apprentissage – 58% des étudiants en LP en 2020-2021
  - 7 200 en 2020-2021, + 29% depuis 2011 en Ile de France  
8% des étudiants en apprentissage
- Etudiants en apprentissage en master, relativement plus nombreux en Ile de France
  - 28 200 en 2020-2021, + 152% depuis 2011 en France  
9% des étudiants en apprentissage – 9 % des étudiants en master en 2020-2021
  - 11 100 en 2020-2021, + 71% depuis 2011 en Ile de France  
12% des étudiants en apprentissage

# Les enquêtes d'insertion professionnelle en université

- Enquête auprès des diplômés de licence professionnelle et de master
- Enquête statistique ayant obtenu l'avis d'opportunité et de label d'intérêt général de qualité statistique avec obligation de réponse (*Procédure de labellisation des enquêtes de la statistique publique*)
- Enquête multimode, mise en œuvre par les universités
- Possibilité d'intégrer des modules de questions complémentaires au tronc commun national harmonisé
- Contrôles de cohérence et traitement statistiques (non-réponses, pondération) réalisés au niveau national

# L'insertion des diplômés de licence professionnelle et de master

Pour les diplômés 2018, en France métropolitaine et Dom

## ■ Licence professionnelle

- Taux de poursuite d'études : 41% poursuivent des études
- **Taux d'insertion professionnelle : 92% à 18 mois et à 30 mois**  
A 30 mois, 85 % dans un emploi stable, 97% à temps plein  
Salaire médian à 30 mois : 1 730€

Note Flash du SIES 2021.28

## ■ Master (hors enseignement)

- Taux de poursuite d'études : 36% poursuivent des études
- **Taux d'insertion professionnelle : 89% à 18 mois et 90% à 30 mois**  
A 30 mois, 77 % dans un emploi stable, 94% à temps plein  
Salaire net médian à 30 mois : 2 080€

Note Flash du SIES 2021.29

# Une meilleure insertion des diplômés après une formation en apprentissage

Pour les diplômés 2018 **après une formation apprentissage**, en France métropolitaine et Dom

- un taux d'insertion à 30 mois supérieur de **6 points en licence professionnelle** et de **5 points en master** à celui des diplômés en formation initiale sous statut étudiant

*L'insertion est supérieure d'un point pour les diplômés après un contrat de professionnalisation par rapport à celle des diplômés après un apprentissage*

- Une meilleure qualité de l'emploi

- Taux d'emploi stable supérieurs de 12 et 13 points
- Taux d'emploi à plein temps supérieurs de 4 et 6 points
- Taux d'emploi de catégorie Cadre ou PI supérieurs de 10 et 6 points

*Qualité de l'emploi un peu meilleure pour les diplômés après un contrat de professionnalisation par rapport à celle des diplômés après un apprentissage*

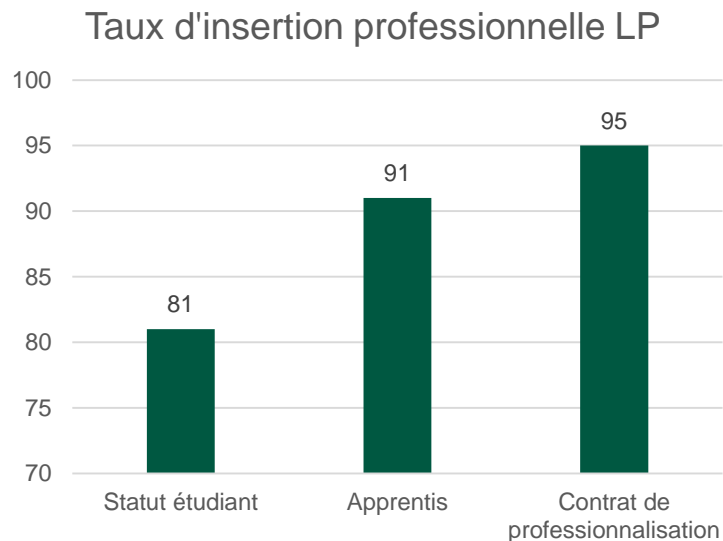
- Des rémunérations mensuelles supérieures de **200 € et 300 €** à celles des diplômés en formation initiale sous statut étudiant

*Rémunérations un peu plus faibles pour les diplômés de LP après un contrat de professionnalisation par rapport à celle des diplômés après un apprentissage*

Note Flash du SIES 2022.11

# L'insertion des diplômés de licence professionnelle en Ile de France

Pour les diplômés de licence professionnelle en 2018, en Ile de France

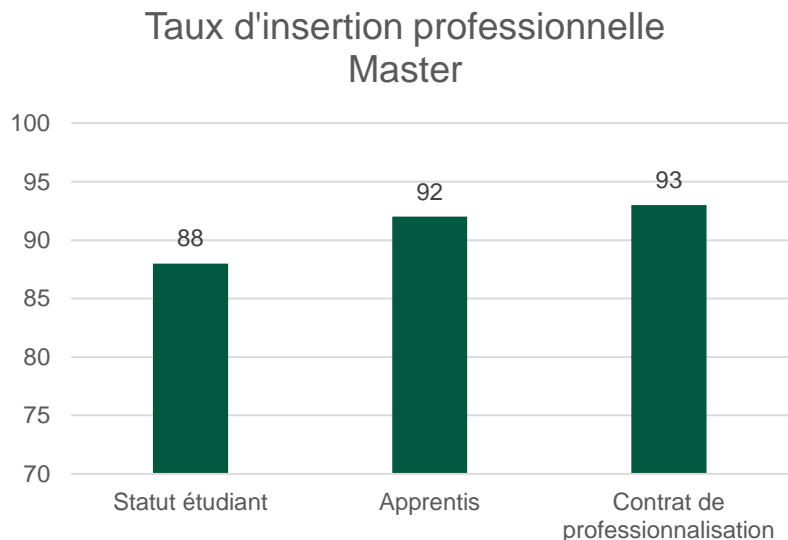


- un taux d'insertion à 30 mois (91%) supérieur de **10 points** après une formation en apprentissage à celui des diplômés en formation initiale sous statut étudiant
- Une part d'emploi stable (87%) supérieure de **13 points**
- Une part d'emploi à temps plein (97%) supérieure de **4 points**
- Une part d'emploi de cadre ou PI (82%) supérieure de **12 points**
- Une rémunération supérieure de **160€**



# L'insertion des diplômés de master en Ile de France

Pour les diplômés de master en 2018, en Ile de France

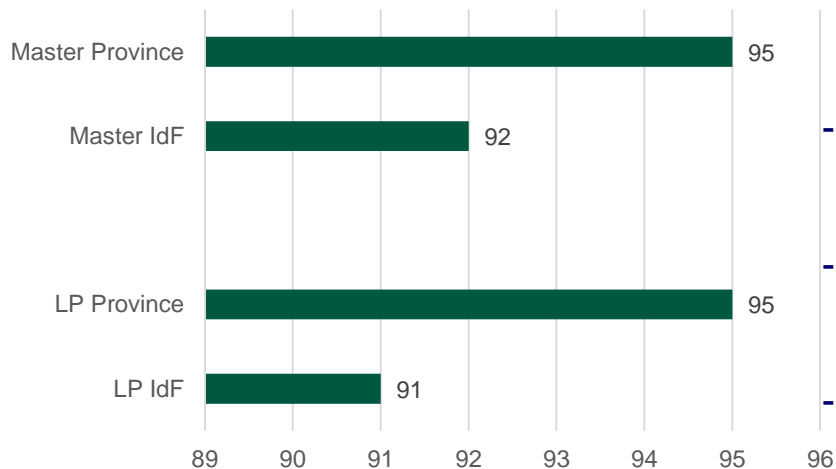


- un taux d'insertion à 30 mois (92 %) supérieur de **4 points** après une formation en apprentissage à celui des diplômés en formation initiale sous statut étudiant
- Une part d'emploi stable (84%) supérieure de **10 points**
- Une part d'emploi à temps plein (99%) supérieure de **7 points**
- Une part d'emploi de cadre ou PI (96%) supérieure de **5 points**
- Une rémunération supérieure de **240€**

# L'insertion des diplômés après apprentissage en Ile de France et en Province

Pour les diplômés après apprentissage en 2018

Taux d'insertion des apprentis

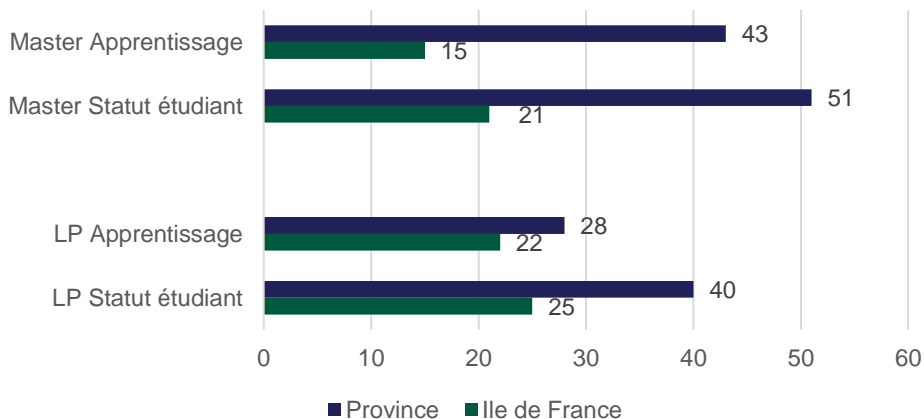


- Insertion à 30 mois pour les diplômés de LP et master après apprentissage inférieure **légèrement inférieure en Ile-de-France** à celui des diplômés de **province**
- Mais plus souvent comme cadre ou PI (2 points en LP et 3 points en master)
- Avec des rémunérations un peu plus élevées (+90€ en LP, +230€ en master)
- Constat moins tranché pour les diplômés après une formation sous statut étudiant

# L'insertion des diplômés après apprentissage plus souvent en Ile de France

Pour les diplômés en 2018 en emploi 30 mois après leur diplomation

Part des étudiants en emploi dans une région différente de celle de leur formation



Une insertion beaucoup plus souvent dans la région de formation

- pour les diplômés franciliens après apprentissage que pour les diplômés sous statut étudiant : - 3 points de % de moins en LP et - 5 en master
- Pour les diplômés après apprentissage franciliens que pour ces diplômés en province : - 6 points de % de moins en LP et -28 points en master

# Vers un nouveau dispositif de système d'information sur l'insertion professionnelle

## Utilisation de bases administratives

### Projet de construction d'indicateurs d'insertion des sortants du supérieur (2022-2024)

- par appariement des bases du suivi individuel de l'enseignement supérieur (SISE) et des données de la déclaration sociale nominative (DSN)
- à différentes temporalités
- à un niveau fin (établissement, formation)
- à terme, pour l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur, diplômés ou non

*Et aussi pour connaître les revenus des étudiants et les rémunérations des stages*

# Vers un nouveau dispositif de système d'information sur l'insertion professionnelle

## Utilisation de bases administratives

### Défis techniques

- Mise en place d'un nouveau SI permettant l'appariement et l'exploitation sécurisés de données nominatives et volumineuses
- Mise en place d'un SI souple permettant l'élargissement progressif à l'ensemble des formations
- Mesure de la sous-estimation potentielle des taux d'insertion et redressements associés

# Apprentissage dans le supérieur une meilleure insertion Professionnelle

## Merci de votre attention

Clotilde LIXI – MESR-SIES